

# AIP CONTINENTAL AFRICA WATER INVESTMENT PROGRAMME

## Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur l'Elaboration du Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau

16 septembre 2021



## Document de Base



Recherche et analyse par :



## Table des matières

1	Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau en Afrique .....	2
2	Raison d'être du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau .....	2
3	Processus d'élaboration du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau3	
3.1	Structures de coordination du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le Secteur de l'Eau .....	3
3.2	Feuille de route pour le développement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau .....	5
4	Principes Directeurs du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau	8
4.1	Principes Directeurs Généraux du Tableau de bord de l'AIP .....	8
4.1.1	Alignement.....	8
4.1.2	Engagement des parties prenantes.....	8
4.1.3	Objectif et valeur ajoutée .....	8
4.2	Principes Directeurs pour la Sélection des Domaines Thématiques et des Indicateurs .....	8
4.2.1	Durabilité, fiabilité et praticabilité .....	8
4.2.2	Inclusivité .....	8
5	Projet de Cadre du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau ...	9
6	Processus de sélection des indicateurs du Tableau de bord de l'AIP .....	13
7	Objectifs de la Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur le Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau. ....	14
8	Principaux domaines de discussion lors de la Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur le Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau. ....	15

## Liste des figures

Figure 1: Structure de Coordination du Tableau de bord de l'AIP .....	5
Figure 2: Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau - Feuille de route pour le Développement.....	7
Figure 3: Diagramme du Concept et du Développement de l'AIP .....	9
Figure 4: Ebauche de la Théorie de Changement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau .....	12

## 1 Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau en Afrique

En février 2019, le Conseil d'Administration de l'AMCOW a adopté une Décision (GA/11/2018/LBV/5) pour la mise en œuvre du Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique (AIP), qui vise à mobiliser 30 milliards de dollars US d'investissements dans l'eau résilients au climat pour l'Afrique d'ici 2030. Les Ministres ont salué les efforts déployés pour établir, par le biais de l'AIP, un partenariat visant à libérer le potentiel de développement de l'Afrique pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, en collaboration avec l'Union Africaine (UA), le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW), l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Global Water Partnership (GWP).

L'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine a adopté l'AIP dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique - Plan d'Action Prioritaire 2 (PIDA-PAP 2) lors de la 34e session ordinaire du sommet de l'Union africaine le 7 février 2021.

Le but de l'AIP est de transformer les perspectives d'investissement dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable pour une Afrique prospère, pacifique et équitable. L'objectif est de renforcer la création d'emplois grâce à des investissements sensibles au genre dans la sécurité de l'eau et le développement résilient au climat.

La réalisation des investissements dans le secteur de l'eau en Afrique est en retard sur les besoins économiques et sociaux du continent. La BAD estime que 64 milliards de dollars US sont nécessaires chaque année pour réaliser la Vision Africaine de l'Eau de 2025, à savoir la Sécurité de l'Eau pour Tous, mais le montant réel investi se situe entre 10 et 19 milliards de dollars US par an.

L'AIP vise à réduire le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant 30 milliards de dollars US dans des investissements dans le secteur de l'eau résilients au changement climatique d'ici 2030 et à créer 5 millions d'emplois dans le cadre de la vision africaine de l'eau et des objectifs de l'ODD 6.

L'AIP accélérera les investissements dans les infrastructures d'eau régionales, transfrontalières et nationales résilientes au climat, telles que les barrages, les systèmes de transfert d'eau, les systèmes d'irrigation, les systèmes d'information sur la gestion de l'eau, l'approvisionnement en eau et les infrastructures d'assainissement, qui sont toutes indispensables pour répondre aux besoins socio-économiques croissants de l'Afrique.

L'AIP est mis en œuvre par le biais de trois programmes de soutien :

- a. Investissements de l'AIP dans les Eaux Transfrontalières dans le cadre du PIDA
- b. Investissement de l'AIP dans le domaine de l'Eau, sous le Programme Climat, Développement et le Genre (AIP WACDEP-G)
- c. Investissements de l'AIP en matière de l'Eau dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD)

## 2 Raison d'être du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau

L'élaboration du Tableau de bord des Investissements dans le Secteur de l'Eau (ci-après dénommé Tableau de bord de l'AIP) a été lancée afin de garantir des interventions et des actions ciblées pour mobiliser les investissements dans le secteur de l'eau. Le Tableau de bord de l'AIP est aligné sur le Système Panafricain de Suivi

et d'Etablissement de Rapports du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (WASSMO) dans le cadre du thème de financement. Le Tableau de bord de l'AIP aidera les pays africains à suivre les progrès réalisés dans la mobilisation des investissements, l'identification des goulots d'étranglement et la prise de mesures pour réduire le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau afin de répondre aux besoins d'investissement pour la réalisation des cibles de l'ODD 6. Le Tableau de bord de l'AIP permettra également de mobiliser le leadership et l'engagement politiques pour accélérer le financement des investissements dans le secteur de l'eau.

En outre, le Tableau de bord de l'AIP encouragera la redevabilité mutuelle en suivant les progrès et en soutenant l'engagement politique à agir, et servira d'outil pour engager les investisseurs publics et privés.

En résumé, le Tableau de bord de l'AIP visera à :

- a. Renforcer la redevabilité en matière de résultats dans la mobilisation des investissements dans le domaine de l'eau, mobiliser l'engagement politique et des dirigeants ;
- b. Soutenir les pays pour suivre les progrès, identifier les goulots d'étranglement et prendre des mesures pour répondre aux besoins d'investissement, en vue de la réalisation de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement ;
- c. Définir des critères de référence pour suivre les progrès des pays et offrir un apprentissage transnational sur la préparation au climat d'investissement dans l'eau ;
- d. Servir d'outil pour engager avec les investisseurs publics et privés le financement d'infrastructures de l'eau qui contribueront au développement ; et
- e. Guider les gouvernements pour identifier les changements nécessaires à l'augmentation des investissements dans le secteur de l'eau et identifier les opportunités de l'apprentissage entre pays.

### **3 Processus d'élaboration du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau**

Le processus d'élaboration du Tableau de bord de l'AIP est dirigé par l'AUDA-NEPAD et l'AMCOW, avec le soutien de diverses institutions et partenaires, comme indiqué dans la section 3.1 ci-dessous. Une feuille de route pour le développement du Tableau de bord de l'AIP est présentée dans la Section 3.2.

#### **3.1 Structures de coordination du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le Secteur de l'Eau**

La Structure de Coordination du Tableau de bord de l'AIP comprend trois groupes qui soutiennent le développement du Tableau de bord. Il s'agit du Comité de Pilotage, du Groupe Central et du Groupe de Travail Technique (voir figure 1).

**Le Comité de Pilotage du Tableau de Bord de l'AIP** fournit un soutien stratégique et des conseils pour le développement du Tableau de bord de l'AIP. Le Comité est composé de :

- a. S.E. Dr. Ibrahim Mayaki, PDG: AUDA-NEPAD;
- b. S.E. le Président Jakaya Kikwete, Président: Global Water Partnership Southern Africa - Africa Coordination Unit (GWPSA-ACU);
- c. M. Thomas Banda, Secrétaire Exécutif par Intérim: AMCOW;

- d. M. Oswald Mulenga Chanda, Directeur par Intérim pour l'Eau : BAD;
- e. M. Chuene Ramphele, Directeur de Groupe, Division Infrastructure : Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA);
- f. S.E. Chileshe Kapwepwe, Secrétaire Général : Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).

Le Groupe Central du Tableau de bord de l'AIP fournit un soutien opérationnel et met en œuvre les décisions prises par le Comité de Pilotage de l'AIP, pour soutenir le développement du Tableau de bord de l'AIP. Le Groupe Central est présidé par l'AUDA-NEPAD et comprend des représentants de l'AMCOW, de la DBSA, de la BAD, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), du Fonds International des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Banque Mondiale et du GWPSA-ACU en tant que secrétariat. Les réunions du Groupe Central ont lieu tous les deux mois.

Le Groupe de Travail Technique du Tableau de bord de l'AIP fournit l'expertise technique, les informations et les données nécessaires au développement des domaines thématiques et des indicateurs du tableau de bord de l'AIP. Le Groupe de Travail Technique est également présidé par l'AUDA-NEPAD et comprend des représentants de l'AMCOW, de la BAD, de l'UNICEF, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de WaterAid, de l'Institut International de Gestion des Eaux (IWMI), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), PNUD-CapNet, Organisations de Bassins Fluviaux, Cities Climate Leadership Group (C40), Assainissement et Eau pour Tous (SWA), Alliance for Global Water Adaptation (AGWA), et GWPSA-ACU comme secrétariat. Les réunions du Groupe de Travail Technique ont lieu tous les mois.

Groupes de recherche et d'analyse : En plus des structures formelles de coordination du Tableau de bord de l'AIP mentionnées ci-dessus, plusieurs autres organisations, telles que le Centre d'Excellence du NEPAD pour la Science, la Technologie et l'Innovation (NEPAD CoE-STI) et l'Economist Intelligence Unit (EIU) soutiennent le travail de recherche et d'analyse nécessaire au développement du Tableau de bord de l'AIP.

Réviseurs Indépendants : Grâce à l'engagement du Groupe de Référence technique de l'AIP, des révisions indépendantes des résultats techniques créés au cours du processus de développement du Tableau de bord de l'AIP seront effectuées pour le contrôle de la qualité et la solidité technique.

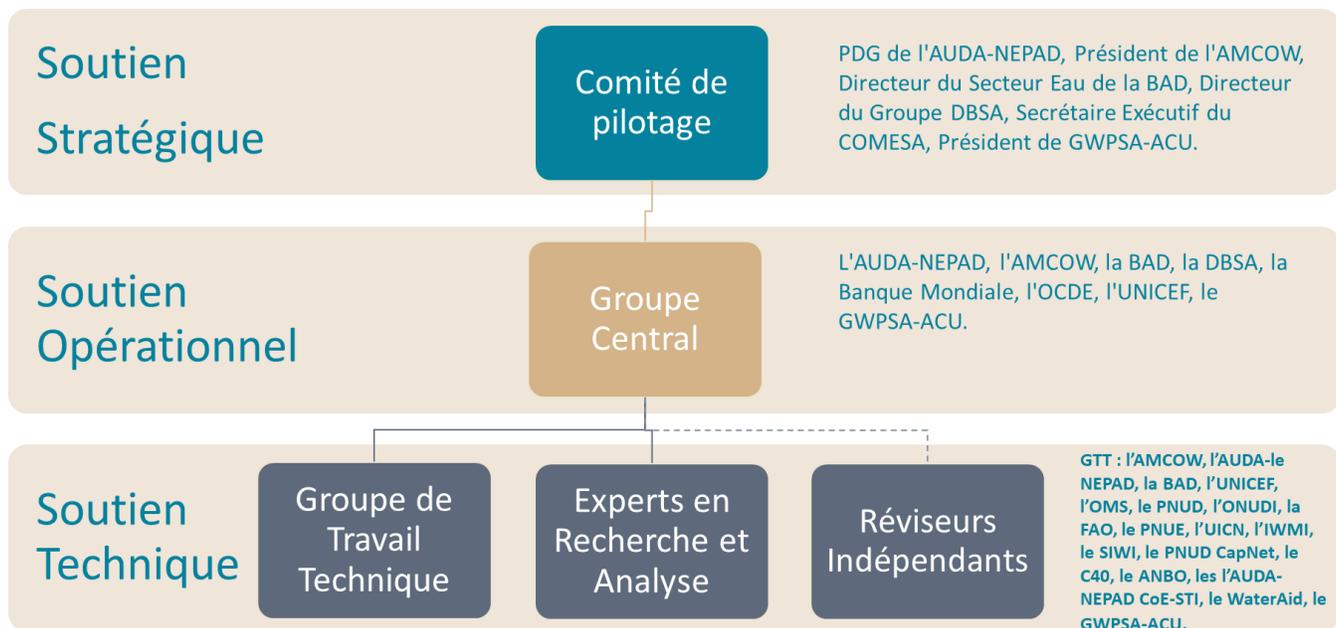


Figure 1: Structure de Coordination du Tableau de bord de l'AIP

### 3.2 Feuille de route pour le développement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau

L'élaboration du Tableau de bord de l'AIP se déroulera en cinq phases, comme le montre la figure 2.

1. **Lancement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau :** La conceptualisation et le lancement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, dirigés par l'AUDA-NEPAD et l'AMCOW, ont été initiés de novembre 2020 à mai 2021. Cette phase a fait suite à une session de brainstorming de haut niveau de l'AIP organisé par S.E. Dr. Ibrahim Mayaki, PDG de l'AUDA-NEPAD, et S.E. le Président Jakaya Kikwete, 4ème Président de la République Unie de Tanzanie et Président actuel de GWPSA-ACU. L'événement s'est déroulé avec des représentants de l'AUDA-NEPAD, de l'AMCOW, de la DBSA, de la BAD et du COMESA pour discuter de la manière dont l'AIP peut établir un consensus sur le besoin urgent d'accélérer les investissements dans la sécurité de l'eau en Afrique et reproduire le succès d'autres Tableaux de bord Panafricains existants, tels que le Tableau de bord de l'Alliance des Leaders Africains contre le Paludisme (ALMA) et le Tableau de bord de la Transformation de l'Agriculture en Afrique.

Un événement de Haut Niveau a été organisé en avril 2021 pour donner le coup d'envoi de l'élaboration du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, après de nouvelles consultations avec l'AMCOW et l'AUDA-NEPAD. L'objectif de cet événement était de lancer officiellement l'élaboration du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, en présentant sa raison d'être et en recueillant les premières contributions des parties prenantes sur les indicateurs à prendre en compte, pour suivre les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique. C'est dans l'optique de soutenir le développement du Tableau de bord de l'AIP que le Groupe Central et le Groupe de Travail Technique ont été créés.

2. **Développement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau** : Cette phase se concentre sur le développement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans l'Eau et sur l'alignement avec le WASSMO de l'AMCOW. Cette phase comprendra également des consultations avec les principales parties prenantes en Afrique qui pilotent le processus de suivi continental et les investisseurs. Les engagements clés pour cette phase sont les suivants :
  - a. **Septembre 2021** : Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes pour le Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau ;
  - b. **Septembre 2021** : Développement du Tableau de bord final de l'AIP et des fiches d'indicateurs en consultation avec l'AMCOW ; et
  - c. **Octobre 2021** : Soumission du Tableau de bord de l'AIP au Comité Exécutif de l'AMCOW dans le cadre du rapport de WASSMO.
  
3. **Consultations ciblées** : Entre octobre et novembre 2021, des consultations ciblées avec les investisseurs seront organisées pour présenter le Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau et recueillir des contributions sur sa pertinence. Des présentations sur le Tableau de bord seront également faites aux Comités de l'UA. Les activités clés de cette phase sont les suivantes :
  - a. **Octobre 2021** : Consultations avec les principaux investisseurs dans le secteur de l'eau ;
  - b. **Novembre 2021** : Présentation du Tableau de bord de l'AIP au Comité de Pilotage du PIDA de l'AUDA-NEPAD.
  
4. **Soumission du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau à la Commission de l'Union Africaine (CUA)** : Cette phase s'étend de décembre 2021 à février 2022 et implique les activités clés suivantes :
  - a. **Décembre 2021** : Présentation du Tableau de bord de l'AIP lors de la réunion du Comité Technique Spécialisé de l'UA sur l'Agriculture, le Développement Rural, l'Eau et l'Environnement ;
  - b. **Février 2022** : Soumission et présentation du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau lors du Sommet des Chefs d'État de l'UA en février 2022.
  
5. **Lancement des pilotes nationaux** : Cette phase consiste à piloter le Tableau de bord en Afrique en testant sous contrainte le cadre proposé visant à développer un système d'établissement des rapports et de suivi à long terme du Tableau de bord de l'AIP, ainsi que la communication et la distribution des résultats et des rapports d'avancement. Elle se concentrera également sur la mise en place d'un système qui garantira que les lacunes sont traitées au fur et à mesure qu'elles sont identifiées et que les progrès sont signalés.



Figure 2: Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau - Feuille de route pour le Développement

## **4 Principes Directeurs du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau**

Les Principes Directeurs pour le développement du Tableau de bord de l'AIP sont énumérés ci-dessous et classés en deux groupes : (1) Principes Directeurs Généraux du Tableau de bord de l'AIP et (2) Principes Directeurs pour les Domaines Thématiques et les Indicateurs du Tableau de Bord de l'AIP.

### **4.1 Principes Directeurs Généraux du Tableau de bord de l'AIP**

#### **4.1.1 Alignement**

- a) Le Tableau de bord du PIA sera aligné sur l'Architecture Institutionnelle de l'AUDA-NEPAD, pour le Développement des Infrastructures en Afrique (IAIDA) dans la mise en œuvre du PIDA-PAP 2.
- b) Les indicateurs seront alignés et compléteront le thème WASSMO de l'AMCOW sur le Financement et les Investissements, ainsi que d'autres systèmes mondiaux d'établissement des rapports sur l'eau et l'assainissement.

#### **4.1.2 Engagement des parties prenantes**

- a) L'engagement des parties prenantes sera essentiel pour conduire le processus d'élaboration du Tableau de bord de l'AIP.

#### **4.1.3 Objectif et valeur ajoutée**

- a) Les objectifs du Tableau de bord de l'AIP devraient être guidés par une Théorie de Changement avec des entrées, des sorties et des résultats clairs contribuant à l'impact souhaité. Cette théorie doit servir de base à la sélection d'indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) pour le suivi des investissements dans le secteur de l'eau et l'établissement de lignes de base.
- b) Les indicateurs sélectionnés doivent prendre en compte le public cible - visant à déclencher une action au plus haut niveau politique sur les investissements dans l'eau en Afrique et à identifier les lacunes.

### **4.2 Principes Directeurs pour la Sélection des Domaines Thématiques et des Indicateurs**

#### **4.2.1 Durabilité, fiabilité et praticabilité**

- a) Le tableau de bord de l'AIP maintiendra un niveau d'indépendance, en utilisant des sources de données fiables pour s'assurer que le Tableau de bord reste un outil de confiance pour les décideurs et les investisseurs, afin de soutenir l'accélération des investissements dans l'eau en Afrique.
- b) Les indicateurs doivent être pratiques et mesurables, en tenant compte du contexte et des capacités des États Membres.
- c) Les indicateurs du Tableau de bord de l'AIP auront une base de référence, qui pourra être utilisée pour attribuer une inférence causale dans le temps.

#### **4.2.2 Inclusivité**

- a) Le Tableau de bord de l'AIP doit identifier les questions transversales pour tous les domaines thématiques (par exemple, la résilience climatique, le genre, la jeunesse, le développement rural, etc.).

- b) Les indicateurs doivent envisager de mesurer les investissements dans les infrastructures, l'information et les institutions.
- c) Les indicateurs sélectionnés doivent refléter les intérêts de différents investisseurs dans le secteur de l'eau (par exemple, les donateurs, le secteur privé, le secteur public, etc.).

## 5 Projet de Cadre du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau

Selon le concept fondateur de l'AIP et son développement, l'économie dans son ensemble peut être représentée comme un ensemble de cercles concentriques dépendant de la base de ressources naturelles, comme illustré dans la figure 3 ci-dessous. Chaque couche dépend de la couche qui lui est inférieure. Le secteur de l'eau correspond à la fois à la gestion de l'eau en tant que ressource naturelle et à l'utilisation ciblée de l'eau pour accélérer le développement dans des secteurs tels que l'industrie, les mines, l'alimentation et l'agriculture, les services sociaux et les services. Dans un contexte plus large, ces secteurs influencent les marqueurs socio-économiques de la prospérité tels que l'emploi, la productivité, le bien-être, la paix et la sécurité.

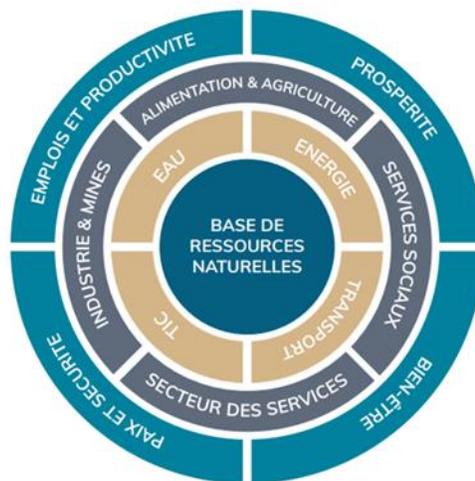


Figure 3: Diagramme du Concept et du Développement de l'AIP

Du point de vue de l'AIP, la Théorie du Changement (ToC) du Tableau de bord des Investissements dans le secteur de l'eau est fondée sur le rôle habilitant du secteur de l'eau pour le bon fonctionnement des secteurs connexes - services sociaux, alimentation et agriculture, industrie, exploitation minière et services - énumérés ci-dessus.

La ToC est basée sur la compréhension que des investissements améliorés dans le secteur de l'eau devraient finalement conduire à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies qui dépendent de l'eau, et donc contribuer à améliorer les résultats sociaux, économiques et environnementaux.

Le Tableau de bord de l'AIP permettra de comprendre les contraintes au sein des systèmes de gouvernance et de financement de l'eau en Afrique, afin d'aider les gouvernements africains à concevoir des interventions pour surmonter ces obstacles.

Il est également important de s'assurer de la durabilité et de l'efficacité des investissements dans le secteur de l'eau dans les différents pays africains, afin de garantir la réalisation des bénéfices plus larges. Enfin, il est reconnu que le Tableau de bord de l'AIP guidera et quantifiera la manière dont les investissements dans l'eau rapprochent l'Afrique de la réalisation d'impacts socio-économiques plus larges.

L'ébauche de la ToC (Théorie de Changement) du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, présentée dans la Figure 4, propose des piliers sur lesquels reposent les améliorations des investissements dans le secteur de l'eau, leurs résultats et leur impact global sur le secteur de l'eau, ainsi que l'alignement du niveau des indicateurs avec les parties prenantes afin de répondre au mieux aux objectifs programmatiques du Tableau de bord de l'AIP.

Le Tableau de bord de l'AIP vise à soutenir les parties prenantes suivantes dans la réalisation de leurs objectifs :

- a. **États Membres de l'UA** : Les Gouvernements africains qui ont reconnu le défi d'attirer des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et qui se sont engagés à soutenir une approche d'investissement plus stratégique à travers le AIP ;
- b. **Investisseurs** : Les investisseurs du secteur privé ayant des intérêts directs dans le développement de projets d'infrastructure dans le monde entier, afin de transférer la charge du financement des infrastructures du secteur public vers des modèles d'investissement hybrides ;
- c. **Donateurs et philanthropes** : Les bailleurs de fonds du développement et les philanthropes qui contribuent à renforcer les flux financiers vers les infrastructures sans dépendre fortement du retour financier sur investissement.

En tant que telle, la charte de la ToC dans la figure 4 montre aux décideurs et aux investisseurs les apports structurels nécessaires à l'augmentation des investissements durables dans le secteur de l'eau en Afrique, ce qui conduira finalement à une meilleure sécurité de l'eau pour tous et stimulera la croissance économique par la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et la participation productive des femmes et des jeunes à l'économie africaine. La charte de la ToC constituera la base du Cadre du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau.

Trois piliers clés, nécessaires pour faciliter les investissements dans le secteur de l'eau sur le continent, ont été identifiés. Les indicateurs individuels de ces piliers peuvent servir à la surveillance et au suivi des lacunes de financement, ainsi qu'à un système d'alerte précoce pour les décideurs de haut niveau. Les trois piliers sont les suivants :

- a. **Environnement Favorable aux Investissements dans le secteur de l'Eau** : Un environnement favorable avec des systèmes de gouvernance forts, tournés vers l'avenir et inclusifs est une force motrice essentielle pour les investissements dans le secteur de l'eau, en particulier les " investissements dans la gouvernance de l'eau, les institutions et les réseaux d'information " et les " investissements dans la GIRE et la coopération transfrontalière ". Une politique et une gouvernance stables, prévisibles et responsables des investissements dans le secteur de l'eau constituent une condition préalable solide pour des investissements à long terme et de qualité dans ce secteur.

En outre, un climat d'investissement qui prend en compte et répond efficacement aux principaux domaines de risques émergents (risques commerciaux, de marché, politiques et réglementaires) ayant un impact sur les investissements dans le secteur de l'eau reste nécessaire pour faciliter les investissements à long terme dans le secteur. En termes de durabilité sociale et environnementale à long terme, les processus doivent être inclusifs, transparents et intégrer des considérations environnementales et de changement climatique.

- b. **Investissements et Financement dans le secteur de l'Eau** : Les investissements nationaux, privés et des donateurs (APD) dans les secteurs clés (en particulier WASH, énergie et agriculture), ainsi que les incitations et les mécanismes de recouvrement des coûts sont essentiels pour attirer d'autres investissements à long terme dans le secteur. Ce pilier prendra en compte les efforts existants pour la mobilisation des investissements et les mécanismes garantissant la viabilité des investissements dans le secteur.
- c. **Performance et Durabilité des Investissements** : Les mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation réguliers des engagements d'investissement, de leur utilisation et de leur rendement sont essentiels pour soutenir les investissements actuels et en mobiliser de nouveaux. Ce pilier regroupe deux domaines clés ayant un impact sur la durabilité des investissements dans le secteur de l'eau : 1) la performance et l'efficacité des investissements et 2) la durabilité des investissements.

Globalement, la Théorie de changement répond aux paramètres suivants :

- a) Un **cadre indépendant, responsable et coopératif** pour les institutions juridiques et réglementaires de la gouvernance de l'eau, s'appuyant sur les politiques et programmes existants pour s'attaquer aux causes profondes de la transparence limitée, du partage des connaissances et de l'application des politiques.
- b) Un système de gouvernance coopératif qui **tire parti de l'engagement international** par le biais d'un soutien technique et financier, pour améliorer les résultats socio-économiques des investissements dans le secteur de l'eau et renforcer la redevabilité mutuelle.
- c) Un programme politique ouvert et tourné vers l'avenir qui aborde les questions d'inégalité et de discrimination en ciblant les groupes mal desservis, notamment **les femmes et les jeunes**, ainsi que de **durabilité et de conservation** par l'intégration de solutions de gestion et d'infrastructures durables.
- d) Des mécanismes nationaux et institutionnels pour financer les coûts opérationnels des systèmes de gestion de l'eau, et recouvrer les coûts par le biais de mécanismes politiques pour des opérations continues.
- e) Un système de gouvernance qui **suit et analyse ses investissements dans le secteur de l'eau**, afin de comprendre la viabilité des investissements et d'atténuer les menaces potentielles pour les investissements.
- f) Un **bilan transparent et juste des performances** du pays en matière de statut et de mobilisation des investissements, pour attirer les investissements de sources extérieures.
- g) Une **réduction de l'insécurité de l'eau et de la fragilité socio-politique et économique** pour générer des co-bénéfices et catalyser les investissements.

<b>Impact</b>	Une meilleure sécurité de l'eau pour tous stimule la croissance économique par la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale en Afrique.								
<b>Résultat</b>	Augmentation des investissements durables dans le domaine de l'eau (WASH, sécurité alimentaire, énergie, industrie et solutions basées sur la nature). (Augmentation du PIB, amélioration de l'accès aux services WASH, augmentation de la surface irriguée par pays par rapport au potentiel d'irrigation, augmentation de la proportion de la capacité hydroélectrique potentielle développée, augmentation des investissements dans les services écosystémiques, amélioration de l'efficacité des systèmes d'eau)								
<b>Résultats intermédiaires</b>	Un système de gouvernance amélioré qui permet une planification à long terme, une réduction du risque des investissements, une coordination efficace, une redevabilité accrue et une inclusion active des femmes, de la société civile et d'autres groupes défavorisés			Augmentation des flux financiers et des investissements			Assurer l'efficacité et la durabilité des investissements dans le secteur de l'eau.		
	<b>1) Environnement favorable aux investissements dans le secteur de l'eau</b>			<b>2) Investissements et financement dans le secteur de l'eau</b>			<b>3) Performance et durabilité des investissements</b>		
	1.1) Gouvernance et planification des investissements dans le secteur de l'eau	1.2) Climat d'investissement		1.3) Inclusion sociale et environnementale	2.1) Dépenses publiques	2.2) APD	2.3) Investissements du secteur privé	3.1) Performance / efficacité des investissements	3.2) Durabilité des investissements
		Risques de marché	Risques réglementaires						
<b>Apports</b>	1.1.1 Gouvernance de l'eau, institutions et capacités d'information et de coordination. 1.1.2 Plan national d'investissement dans l'eau (y compris une stratégie de financement) 1.1.3 Planification intégrée des investissements 1.1.4 Mécanisme de responsabilisation et de suivi 1.1.5 Disponibilité et diffusion de données précises 1.1.6 Traités internationaux (coopération transfrontalière)	1.2.1.1 Facilité d'accès au financement 1.2.1.2 Ecart de taux d'intérêt 1.2.1.3 Risque de change 1.2.1.4 Risque souverain 1.2.1.5 Rapport d'estimation du risque	1.2.2.1 Risque de paiement du gouvernement 1.2.2.2 Indice de perception de la corruption 1.2.2.3 Indice de droit légal 1.2.2.4 Instabilité politique 1.2.2.5 Exécution d'un jugement contractuel	1.3.1 Investissements dans l'eau transformateurs de genre 1.3.2 Inclusion sociale (jeunesse, genre, populations rurales) 1.3.3 Evaluation de l'impact sur l'environnement	2.1.1 Allocation du budget public au secteur de l'eau sur 5 ans (WASH, agriculture et énergie) par habitant 2.1.2 Taux d'exécution du budget de l'eau sur 5 ans (WASH, agriculture et énergie) par habitant 2.1.3 Disponibilité des financements verts et mixtes 2.1.4 Investissement dans des projets relatifs aux eaux transfrontalières	2.2.1 APD pour les projets liés à l'eau (WASH, agriculture, énergie) par habitant 2.2.2 Dépenses philanthropiques et des donateurs dans le secteur de l'eau (y compris les prêts, les subventions et les Investissements Liés aux Programmes (PRIs)	2.3.1 Comptes d'investissement du secteur privé national (WASH, agriculture et énergie) 2.3.2 Comptes des Investissements Etrangers Directs (IED) dans le secteur de l'eau (WASH, agriculture et énergie) 2.3.3 Comptes des Partenariats Public-Privé (PPP) sur l'eau (WASH, agriculture et énergie)	3.1.1 Comptes de l'Eau 3.1.2 Capacités de Gestion 3.1.3 Pipeline de projets bancables 3.1.4 Prévisions de continuité d'exploitation 3.1.5 Comptes de recouvrement des coûts	3.2.1 Investissements dans le domaine de l'eau résistants au changement climatique 3.2.2 Planification de la gestion des catastrophes 3.2.3 Surveillance de l'impact environnemental / Efficacité des ressources en Eau.

Figure 4: Ebauche de la Théorie de Changement du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau

## 6 Processus de sélection des indicateurs du Tableau de bord de l'AIP

Le cadre du tableau de bord vise principalement à suivre et à mieux comprendre le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique, afin de mobiliser le plus haut niveau d'engagement politique et financier pour ce secteur. Le cadre comprend un ensemble d'indicateurs organisés en trois catégories :

- a. Environnement Favorable à la Gouvernance et à la Planification de l'Eau ;
- b. Investissements et Financement de l'Eau ; et
- c. Performance et Durabilité des Investissements.

Afin de présélectionner les indicateurs pour le Tableau de bord de l'AIP, une combinaison de mesures standard communes à tous les indices ainsi que certaines mesures adaptées au projet spécifique seront utilisées. Les mesures personnalisées comprennent des facteurs qui sont directement pertinents pour le sujet considéré. Le processus de sélection s'efforcera de créer un cadre qui puisse rester une source d'information crédible, fréquemment référencée et fiable pour les parties prenantes qui cherchent à mieux comprendre l'environnement d'investissement pour le secteur de l'eau en Afrique.

Étant donné que le Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau se concentre sur la mobilisation et le suivi des investissements au plus haut niveau de prise de décision, la sélection des sources d'indicateurs sera basée sur les critères suivants :

- a. **Objectif et valeur ajoutée** : L'identification des ensembles de données, qui fournissent un aperçu direct et significatif du paysage de l'investissement et du financement pour le secteur de l'eau, est essentielle pour établir un lien clair avec les options de planification, les objectifs et les cibles pour le secteur. Cela permettra de répondre aux questions suivantes : Quels objectifs de l'AIP sont-ils atteints par cet indicateur ? Quelle est la pertinence de cet indicateur dans les résultats généraux identifiés par de l'AIP (par exemple, le développement économique, la sécurité de l'eau, l'emploi, la sécurité alimentaire, etc.) Comment cet indicateur apporte-t-il une valeur ajoutée à la planification de l'augmentation des investissements dans le secteur ?
- b. **Praticabilité** : Le Tableau de bord de l'AIP s'appuie sur des données qu'il est possible de collecter et qui sont utiles pour tirer des enseignements comparatifs en temps voulu, tout en tenant compte des capacités des États Membres de l'UA. Cela répond aux questions suivantes sur la disponibilité des données : Dans quelle mesure savons-nous si les données sont existantes, c'est-à-dire des données secondaires formatées et rassemblées, ou si nous rassemblons des données existantes pour créer un nouvel ensemble de données ? Dans quelle mesure les données nécessitent-elles une recherche primaire ? Les données existantes et les données collationnables reflètent une praticabilité élevée, tandis que les données nécessitant une recherche primaire, selon l'ampleur de la recherche requise, montrent que les données sont moyennement ou faiblement praticables.
- c. **Durabilité** : L'accès aux données dans le secteur est particulièrement difficile, comme l'ont montré la revue de la littérature et les consultations avec les parties prenantes, et il restera essentiel pour déterminer le type d'évaluation possible pour le secteur de l'eau en Afrique. Les données proviendront des statistiques nationales, des principales parties prenantes de l'AIP et des

systèmes de rapports mondiaux, ainsi que de recherches indépendantes lorsque des lacunes ont été identifiées dans le secteur. Ce critère permet de s'assurer que les questions suivantes sont prises en compte lors de l'identification des indicateurs permettant de suivre les écarts d'investissements sur une période donnée : Dans quelle mesure, pour un indicateur donné, serons-nous en mesure de collecter les données ou de les rassembler d'une manière cohérente dans le temps et entre les pays ? Par exemple, la fréquence des mises à jour déterminera la facilité de réaliser des évaluations annuelles, tandis que pour les nouveaux indicateurs, la cohérence des données et la facilité d'accès aux données influenceront largement la sélection des données, car elles auront un impact sur leur disponibilité dans le temps.

- d. **Fiabilité** : La cohérence et la validité des données joueront un rôle clé dans la fourniture d'informations politiques fondées sur des preuves. Cela répond aux questions suivantes concernant les sources et la disponibilité des séries de données : Dans quelle mesure les données constituent-elles une bonne mesure des objectifs de l'AIP et de ce que nous essayons d'obtenir du Tableau de bord de l'AIP ? Les méthodologies des données sont-elles suffisamment solides pour éclairer la prise de décision dans le secteur de l'eau ? Les sources d'information sont-elles accessibles et fiables ? Quelle est la crédibilité des sources de données existantes ?

Cet exercice de présélection des indicateurs suggérés mettra en évidence les indicateurs les plus pertinents, réalisables, reproductibles et crédibles.

Néanmoins, l'alignement sur les principes directeurs généraux et les domaines thématiques de l'AIP restera au premier plan de la sélection des indicateurs. La sélection et la hiérarchisation des indicateurs reposeront en outre sur les données fournies par les parties prenantes de l'AIP, notamment les États Membres de l'UA, les organismes multilatéraux, la société civile et les conseillers indépendants en matière de recherche.

## **7 Objectifs de la Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur le Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau.**

Les objectifs de la Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur le Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, qui se tiendra le 16 septembre 2021 de 14h00 à 16h30 (Heure d'Afrique Centrale), sont les suivants :

- a. Informer les parties prenantes des objectifs et de la raison d'être du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau ;
- b. Présenter le processus de développement de la feuille de route du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau ; et
- c. Chercher à obtenir la contribution des parties prenantes sur l'ébauche de la ToC, les domaines thématiques, les indicateurs et les sources de données potentielles proposés pour le Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau.

## 8 Principaux domaines de discussion lors de la Deuxième Consultation Panafricaine des Parties prenantes sur le Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau.

Les principaux domaines de discussion lors de la Consultation Panafricaine des Parties prenantes pour le Tableau de bord de l'AIP, au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau, sont les suivants :

- a. Les trois piliers (Gouvernance de l'Eau et Planification des Investissements, Investissements et Financement dans le secteur de l'Eau, et Performance et Durabilité des Investissements) abordent-ils de manière adéquate les questions les plus urgentes pour déclencher des investissements en matière de l'eau dans la région ?
- b. Au sein de ces piliers, parmi la liste d'indicateurs potentiels identifiés, quels sont ceux qu'il est particulièrement important de privilégier pour atteindre les objectifs du Tableau de bord de l'AIP ?
- c. Y a-t-il des domaines / indicateurs critiques manquants parmi les sous-catégories ?
- d. Est-ce que vous (ou l'un de vos partenaires) recueillez des données sur l'un des indicateurs potentiels ?



*Photo ci-dessus : Les organisations participant à l'élaboration du Tableau de bord de l'AIP au titre des Investissements dans le secteur de l'Eau*